

PARLONS PEU, PARLONS BIO !

RAPPORT RSE 2021

NATURE ET ALIMENTS

CULTIVER CURIOSITÉ ET CRÉATIVITÉ POUR TOUJOURS DÉFENDRE UNE CONSOMMATION BIOLOGIQUE
PORTEUSE D'ENGAGEMENTS HUMANISTES ET ÉCOLOGIQUES, SOURCE D'ÉPANOUISSEMENT

SOMMAIRE

PAGE 1 **ACTION N°1**
PASSAGE SOUS STATUT D'ENTREPRISE À MISSION

PAGE 2 **ACTION N°2**
UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

PAGE 3 **ACTION N°3**
LABELLISATION BIO ENTREPRISE DURABLE

PAGE 4 **ACTION N°4**
LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

PAGE 5 **ACTION N°5**
MESURE DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

PAGES 6-7 **ACTION N°6**
NOTRE IMPACT CARBONE®

PAGE 8 **ACTION N°7**
LE SCORING ENVIRONNEMENTAL

PAGE 9 **ACTION N°8**
LE CYCLE PACK

PAGE 10 **ACTION N°9**
NOTRE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

PAGE 11 **ACTION N°10**
LA COMPOSITION DE NOS PRODUITS BIO

PAGE 12 **ACTION N°11**
LE MÉCÉNAT

PAGE 13 **PERSPECTIVES 2022**

FOCUS

Depuis 1913, la société ne cesse de développer et promouvoir ses valeurs :

- **Ethiques:** Nature et Aliments s'engage à garantir la performance économique et la pérennité de l'entreprise, à respecter les intérêts des clients et des consommateurs et à établir des relations durables avec les sous-traitants et les fournisseurs en respectant leurs intérêts. Depuis plus de 10 ans, Nature et Aliments fait le choix de s'approvisionner sur des filières Bio-Equitables (sucre, cacao) par son adhésion à l'association Bio Partenaire.

- **Biologiques:** à travers un outil de production 100% biologique, des produits certifiés ECOCERT selon le référentiel AB. En bref, un engagement biologique depuis plus de 40 ans.

- **Locales :** des matières premières nécessaires à la fabrication des produits (sel, farine, caramel, chair de moule...) jusqu'à l'approvisionnement en électricité issue d'énergie renouvelable locale via notre partenaire Enercoop, en passant par un groupement d'achat régional pour les fournitures (carton, étiquette...).

- **Nutritionnelles:** avec des produits aux différents saveurs et adaptés aux goûts et régimes alimentaires de chacun. Certaines gammes sont sans gluten, sans sucres ajoutés, pauvre en sel...

- **Solidaires:** avec 1% du chiffre d'affaires des Bioflan® reversé à l'association INTI Énergies solidaires. De plus, la société est partenaire de nombreux événements locaux (sportifs, festivals ...).

- **Responsables:** de par son usine Eco-conçue selon les normes HQE, son engagement à travers les interprofessions telles que Interbio, Synabio ... Mais aussi de par l'intégration d'une équipe de travailleurs handicapés dans la vie de l'entreprise.



ACTION N°1



PASSAGE SOUS STATUT D'ENTREPRISE À MISSION

QU'EST-CE QUE L'ENTREPRISE À MISSION ?

La loi PACTE de 2019 permet aux entreprises de se doter d'une nouvelle qualité leur permettant d'inscrire une raison d'être (l'utilité de l'entreprise) et leurs objectifs sociaux et environnementaux. Cette qualité est opposable juridiquement et contrôlé par un organisme tiers indépendant certifié. Pour challenger l'entreprise, une comité de mission constitué d'un salarié et de personnes externes à l'entreprise doit se mettre en place.

Le Conseil d'Administration de Nature et Aliments a décidé d'obtenir la qualification de Société à Mission pour inscrire une raison d'être avec ses objectifs environnementaux au coeur de sa stratégie et de sa culture d'entreprise.

UNE MISSION =

UNE RAISON D'ÊTRE +

DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

NOTRE MISSION ?

Pendant plusieurs mois les administrateurs, dirigeantes et collaborateurs de Nature et Aliments ont été accompagnés par le Cabinet PROPHIL pour définir la mission de l'entreprise. 13 parties prenantes internes et externes ont ainsi été entendues pour permettre une définition singulière et sincère de notre raison d'être et de nos objectifs. Nos statuts ont été mis à jour en Juillet 2021.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

" CULTIVER CURIOSITÉ ET CRÉATIVITÉ POUR TOUJOURS DÉFENDRE UNE CONSOMMATION BIOLOGIQUE PORTEUSE D'ENGAGEMENTS HUMANISTES ET ÉCOLOGIQUES, SOURCE D'ÉPANOUISSEMENT "

NOS 5 OBJECTIFS STATUTAIRES

OBJECTIF 1

Développer avec nos partenaires des produits innovants, pratiques et biologiques, en étant attentifs à leurs impacts

OBJECTIF 2

Accompagner avec bienveillance chaque collaborateur pour l'aider à se réaliser et à faire grandir le collectif

OBJECTIF 3

Toujours contribuer à la construction d'une filière biologique respectueuse de l'Homme et de la Planète

OBJECTIF 4

Soutenir des actions sociales, culturelles et environnementales, participant au mieux-vivre ensemble

OBJECTIF 5

Générer du plaisir par nos produits, nos actions, nos modes de fonctionnement



UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

ACTION N°2



QUESAKO ?

Lorsque l'on parle d'impliquer collaborateurs et collaboratrices dans la gouvernance, c'est leur donner du pouvoir et de la responsabilité pour atteindre les objectifs de l'entreprise, et cela peut se passer à différents niveaux : dans l'opérationnel, dans les orientations stratégiques voire dans l'actionariat.

QU'AVONS-NOUS FAIT ?

Afin de faire vivre notre mission avec nos collaborateurs, nous avons changé le modèle de gouvernance. Ainsi POUR les décisions opérationnelles, nous travaillons en mode collaboratif. En 2021, 7 groupes de travail ont été créés.

GRUPE DE TRAVAIL Mécénat

Définit la politique et le budget pour les actions de Mécénat

Valide des demandes de Mécénat & sponsoring

GRUPE DE TRAVAIL QVT

Anime la démarche QVT* de l'entreprise
Suit les projets QVT

GRUPE DE TRAVAIL DEMAIN

Répond à toute question projet des salariés

GRUPE DE TRAVAIL ACHATS

Définit la politique d'achats responsables pour l'entreprise

GRUPE DE TRAVAIL BIODIVERSITÉ

Met en œuvre les préconisations de la LPO** sur le refuge

COMITÉ MISSION

Challenge la direction sur les actions mises en place pour faire vivre la mission

COMITÉ RSE

Fait vivre la démarche RSE dans l'entreprise

32%

est le pourcentage de salariés impliqués dans les groupes en 2021.

*QVT = Qualité de Vie au Travail

**LPO = Ligue de Protection des Oiseaux

ACTION N°3



BIO, ET BIEN PLUS ENCORE !

LABELLISATION BIO ENTREPRISE DURABLE

QU'EST-CE QUE CE LABEL ?

BioED est un label RSE créé dès 2014 pour les entreprises bio et responsables quelles soient alimentaires ou cosmétiques !

Il permet aux entreprises bio de faire progresser et de valoriser leurs pratiques sur les trois piliers du développement durable. Elles se fixent des objectifs ambitieux, dans la continuité de leur labellisation bio, pour répondre aux défis environnementaux et sociaux de demain.

POURQUOI S'ENGAGER ?

Dans un contexte de transformation du marché et des attentes citoyennes fortes, il est temps pour les entreprises de la bio de se réinventer et de réaffirmer haut et fort leurs engagements !

source : <https://bioed.fr/>

NOTRE ENGAGEMENT ?

Le comité RSE a travaillé pour formaliser notre démarche pour obtenir la labellisation RSE Bio Entreprise Durable.

Nous avons choisi ce référentiel pour trois raisons :

- Le label est basé sur la norme ISO 26000, cadre de référence international en matière de RSE;
- Le label est sectoriel. Développé par le SYNABIO en 2014, il intègre un engagement sur la santé et la naturalité des produits, que l'on ne retrouve pas dans les autres labels RSE.
- Enfin, le SYNABIO apporte un accompagnement pour permettre une amélioration continue : groupes d'entreprise labellisées, catalogue de formations mais aussi recherche d'experts sur des sujets précis.

84%

est la note que nous avons obtenu en Octobre 2021 pour notre labellisation BioED.

LES 8 OBJECTIFS POUR DEVENIR ENTREPRISE BIOED

OBJECTIF 1

Inscrire la RSE au cœur de la réflexion stratégique des entreprises bio au service d'une performance globale.

OBJECTIF 2

Offrir des conditions de travail permettant l'épanouissement et l'implication de leurs salariés dans le projet d'entreprise.

OBJECTIF 3

Améliorer l'impact environnemental des entreprises bio à toutes les étapes du cycle de vie de leurs produits.

OBJECTIF 4

Veiller au respect des droits de l'Homme et favoriser une juste répartition de la valeur dans les filières d'approvisionnement

OBJECTIF 5

Participer au développement durable des filières bio.

OBJECTIF 6

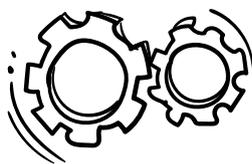
Favoriser l'authenticité et la naturalité de leurs produits biologiques

OBJECTIF 7

Encourager la transparence des entreprises bio sur leurs enjeux RSE et l'implication de leurs parties prenantes dans leur résolution.

OBJECTIF 8

Favoriser l'accès à l'alimentation biologique sur les territoires d'implantation des entreprises bio.



ACTION N°4

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)



ÇA SE TRAVAILLE ?

La qualité de vie au travail désigne et regroupe sous un même intitulé les actions qui permettent de concilier amélioration des conditions de travail pour les salariés et performance globale de l'entreprise.

COMMENT AVONS-NOUS FAIT ?

En 2021, nous avons décidé de construire une démarche QVT pour améliorer la qualité de vie des collaborateurs et collaboratrices. Pour cela, nous avons été accompagné par l'ARACT Pays De la Loire.

Pour la création et la mise en place du comité Qualité de Vie au Travail nous avons suivi 7 étapes. Une fois ces dernières effectuées et le chantier mis en place, nous repartons à l'étape d'étude et de création d'un nouveau chantier.



La durée de chacun d'entre eux est variable.

ÉTAPE 1

Construction du comité QVT
1 membre de direction 5 salariés (prod + bureaux).

ÉTAPE 2

Détermination des chantiers de travail

- Partie de jeu "Les essentiels de la QVT"
- Un questionnaire de priorisation est transmis à l'ensemble des salariés.

ÉTAPE 5

Mise en place d'outil de communication et animation collaborative

ÉTAPE 4

Refonte de la réunion de production pour en faire un lieu d'échanges sur le travail.

ÉTAPE 3

Choix du chantier 2021

«Le lieu d'échange sur le travail en production». Ce chantier a été étudié de Décembre 2021 à Mars 2022.

ÉTAPE 6

Suivi sur 3 réunions. Celle de départ puis 2 espacées dans le temps pour voir si l'appropriation des outils avait été faite et s'il y avait des échanges dans le travail sur 3 réunions.

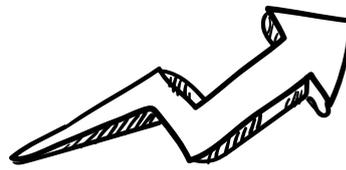
ÉTAPE 7

Réunion et clôture du chantier avant d'en lancer un nouveau.

80%

est le taux de réponses au questionnaire de priorisation du chantier 2021.

ACTION N°5



MESURE DE LA QUALITÉ DE VIE AUTRAVAIL

POUR QUOI FAIRE ?

Nous avons fait le choix de mesurer la qualité de vie au travail des collaborateurs et collaboratrices afin d'avoir le ressenti de chacun sur la mise en place de cette démarche et mesurer l'importance de sa continuité dans le temps.

COMMENT LA MESURER ?

Nous avons mis en place 3 indicateurs qui nous permettent d'évaluer la qualité de vie de chaque salarié chez Nature & Aliments.

- Le taux de CDI
- Le ratio des salaires
- Les actions QVT mises en place

Les collaborateurs et collaboratrices de Nature et Aliments sont aussi les acteurs de l'évaluation de la qualité de vie au travail.

Suite au dernier chantier nous avons pu avoir des retours positifs des outils mis en place et nous pouvons donc sur 2022, commencer un nouveau chantier.

QUI PEUT ÉVALUER CETTE QUALITÉ DE VIE ?

Harmonie Mutuelle a mis en place un trophée «Prix Santé Entrepreneurs» qui valorise les entreprises qui ont mené une action pour améliorer la santé ou le bien-être de ses collaborateurs, de ses clients, de son environnement au sens large, ou de sa propre santé en tant qu'entrepreneur.

Suite à la mise en place de notre démarche QVT, nous avons été récompensé par le Trophée en tant que Coup de coeur du prix Santé Entrepreneurs.





NOTRE IMPACT CARBONE®

ACTION N°6



DE QUOI ÇA PARLE ?

Le Bilan Carbone® est une méthode développée en 2004 par l'ADEME. Elle permet la mesure des émissions de gaz à effet de serre (GES) directes ou induites par une activité sur toute la chaîne de valeur (scopes 1, 2 et 3), et suit la norme internationale ISO14064.

Les 5 étapes d'une démarche Bilan Carbone® :

- Nomination d'un pilote & définition des objectifs
- Périmètres à comptabiliser
- Collecte & exploitation des données
- Plan d'actions de réduction
- Synthèse de la démarche

POURQUOI FAIRE CELA ?

Le Bilan Carbone® répond à l'objectif 1 de notre mission : Développer avec nos partenaires des produits innovants, pratiques et biologiques, en étant attentifs à leurs impacts.

→ Réaliser un diagnostic de l'impact environnemental de nos produits sur l'ensemble de leur cycle de vie (extraction des matières premières, transport, processus de fabrication, distribution, fin de vie).

→ Travailler à rendre notre site de production exemplaire d'un point de vue environnemental (consommation énergétique, préservation de la biodiversité, optimisation de nos procédés de fabrication...).

Nous avons voulu mesurer notre Bilan Carbone pour connaître nos émissions de Gaz à Effets de Serre et travailler sur un plan actions pour réduire l'impact carbone de notre activité. Pour ce faire, nous avons travaillé avec l'outil TOOVALU édité par une société à mission Nantaise. Afin de bien comprendre la méthodologie, nous avons rejoint une action collective pilotée par le Comité 21 grand Ouest.

TOOVALU, solution logicielle de pilotage de votre stratégie climat & RSE. Toovalu engage les décideurs à intégrer la responsabilité sociétale, les enjeux climat et leur impact au cœur de leur stratégie.

TOOVALU

NOS RÉSULTATS

SCOPE 1

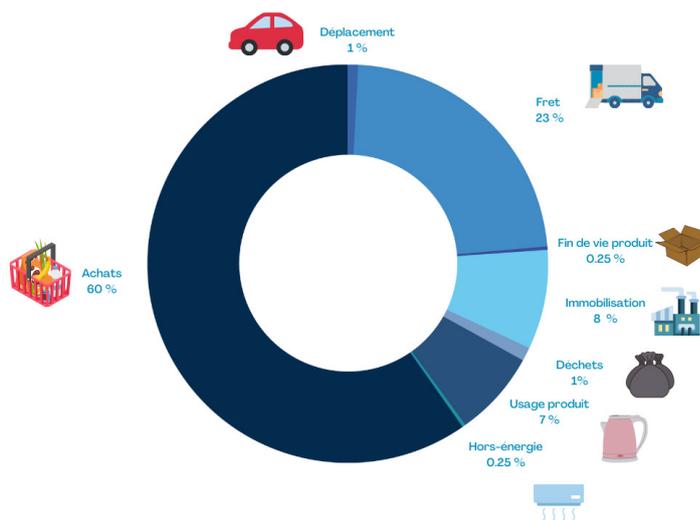
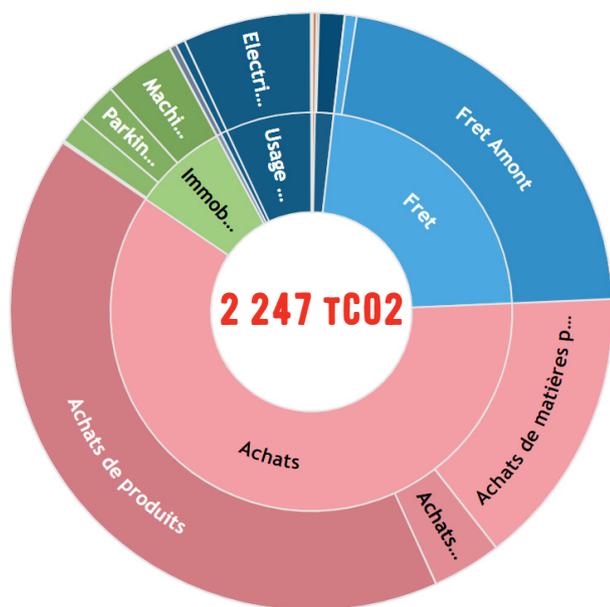
- Émissions directes
- Le chauffage dans les locaux
- Les émissions des véhicules détenus par Nature et Aliments

SCOPE 2

- Émissions indirectes liées à l'énergie
- Production d'électricité
- Production de chaleur ou de vapeur

SCOPE 3

- Émissions directes
- Achat de biens & services
- Déplacements domicile-travail
- Déplacements professionnels
- Fret amont et aval
- Immobilisations
- Déchets
- Usage produits
- Fin de vie produits



2050

Atteindre la neutralité carbone.

ACTION N°7

LE SCORING ENVIRONNEMENTAL



C'EST À DIRE ?

l'affichage environnemental est un enjeu national et européen pour répondre notamment au Green deal.

Nous avons fait le choix de scorer l'impact environnemental avec la méthodologie du Planet Score développée par l'ITAB (<https://www.planet-score.org/>).

L'étiquette Planet-score® donne des clés pertinentes aux citoyens pour choisir, et aux entreprises pour agir.

L'ITAB et Very Good Future œuvrent pour développer le Planet-score, en lien avec le bureau d'études spécialisé Sayari et en coopération étroite avec la société civile. Un grand nombre d'ONG de protection de l'environnement, d'associations de consommateurs et d'acteurs engagés dans la transition ont apporté leurs expertises et contributions pour l'élaboration du dispositif, et sont associés aux développements et réflexions pour maintenir le niveau d'exigence le plus élevé sur les enjeux environnementaux et sociétaux clés.

Le Planet-score est soutenu par des dons et du mécénat, et assure sa mission d'intérêt général au service de la transition notamment grâce à des fondations telles que le 1% pour la Planète.

7

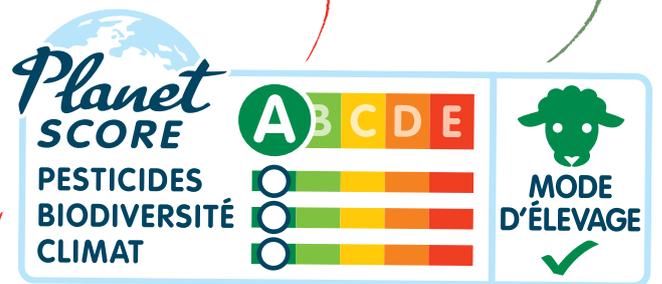
est le nombre de nos références qui ont été scorées en 2021, dont 5 du 20/80.

COMMENT LE MESURER ?

le Planet-score® est une méthodologie indépendante et transparente. Elle mobilise les bases de données d'État (Agribalyse ADEME), et les complète avec des indicateurs complémentaires pour refléter tous les enjeux, sans tabou, sans greenwashing, et avec un niveau d'exigence élevé, du champ jusqu'à l'assiette. Le Planet-score® diffère selon les pratiques agricoles, les modes de transformation, le emballages et le mode de transport.



1 score global



3 sous-indicateurs

1 indicateur sur le mode d'élevage



DES EMBALLAGES 100% RECYCLABLES

ACTION N°8



LE CYCLE PACK C'EST QUOI ?

En juin 2015, la société Malengé crée une alliance avec l'ANR (Agence Nationale de Recherche) et le CTP (Centre Technique de Papier) afin de développer un projet de laboratoire commun visant à réaliser des emballages 100% recyclables. Le premier test produit a été réalisé chez Nature et Aliments à partir d'un emballage 100% recyclable en support papier.

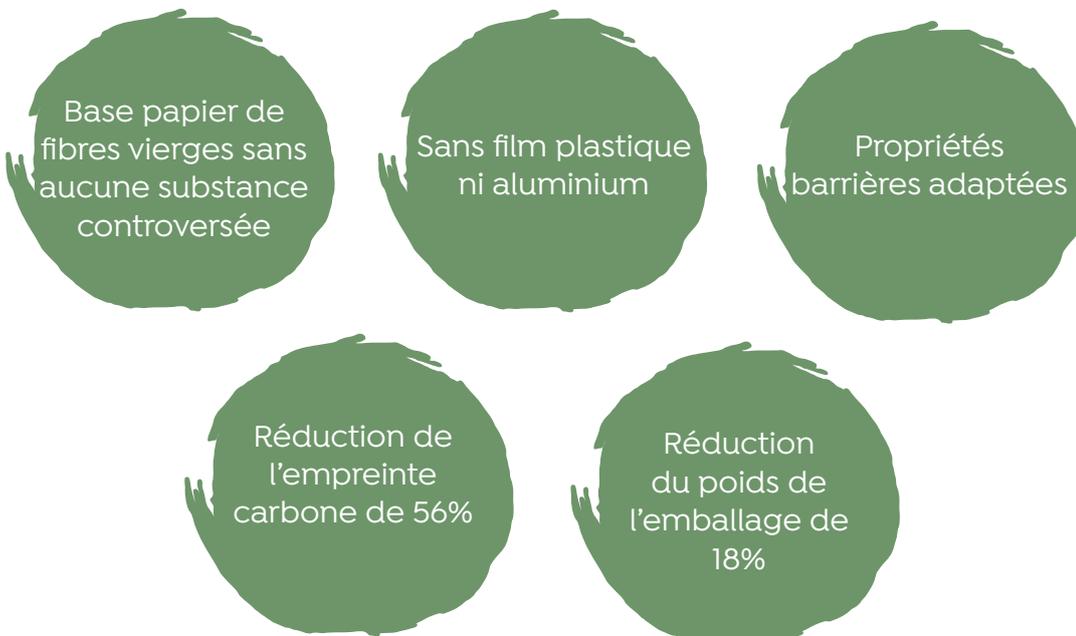
QU'AVONS-NOUS FAIT ?

Depuis 2019, nous mettons tout en oeuvre pour transférer nos références vers ce film 100% recyclable.

Développé et testé selon nos besoins par notre fournisseur Malengé Packaging, voici une alternative écologique à l'aluminium et au plastique pour tous nos sachets.

Sans équivalent sur le marché Européen, cet emballage issu de papier protège de l'humidité, de la lumière, et de l'oxygène. Il répond à nos exigences strictes en matière de sécurité, de conservation et de protection des produits.

Ce nouvel emballage, apporte les avantages suivants :



16%

de nos références sont Cycle Pack soit 15,42% de plus qu'en 2020.

2025

nous avons pour objectif que minimum 30% de nos produits soient en Cycle Pack.

ACTION N°9



NOTRE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

C'EST QUOI ACHETER RESPONSABLE ?

Acheter responsable correspond à un acte d'achat contrôlé, réfléchi, pour lequel nous allons mesurer l'impact environnemental et social :

- Au niveau des ressources utilisées pour produire les biens et les services et lors de leur extraction.
- Au niveau du processus de fabrication : les consommations d'énergies, d'eau, de produits chimiques utilisés et la pollution que cela engendrera. Les impacts indirects sur la biodiversité. La gestion des déchets.
- Au niveau du transport : les émissions de gaz à effet de serre qu'ils peuvent générer, la consommation d'énergies fossiles, les pollutions éventuelles.
- Au niveau de l'usage du produit ou du service : les consommations en énergie, en eau que cela engendre, les potentielles pollutions causées.
- La durée de vie du produit ou service : combien d'usages sont-ils prévus ?

QU'AVONS-NOUS MIS EN PLACE ?

Cet engagement RSE a été fortement travaillé sur 2021 avec la mise en place d'un groupe de travail Achats Responsables composé de tous les responsables d'achats chez Nature et Aliments. Une fois formé, le groupe a créé 3 nouveaux outils afin que chacun achète de manière responsable. Une sensibilisation de nos fournisseurs a aussi été faite par l'envoi de la charte «Achats Responsables».

Une charte
d'achats
responsables
envoyée à tous
nos
fournisseurs

Une check-list
Achats
responsables

Une politique
d'achats
responsables

Une formation
des personnes
du groupe Achats
Responsables



LA COMPOSITION DE NOS PRODUITS BIO

ACTION N°10

LES MUT (MARQUEURS D'ULTRA TRANSFORMATION) DE QUOI S'AGIT-IL ?

Selon SIGA, un aliment ultra-transformé présente au moins un marqueur d'ultra-transformation (MUT), obtenue par synthèse ou par une succession de procédés physiques, chimiques et/ou biologiques conduisant à sa purification et/ou à une forte dégradation. En effet, Selon l'Inserm, la consommation d'aliments ultra-transformés est souvent associée à des risques de développer des maladies ainsi qu'à des troubles métaboliques tels que l'obésité et les dyslipidémies, qui se définissent par des troubles de la concentration des lipoprotéines, favorisant l'apparition de maladies cardiovasculaires.

Pour agir sur la naturalité des produits, nous nous sommes focalisés sur les marqueurs d'ultra-transformation.

Nous nous sommes appuyés sur les travaux de SIGA pour définir notre indicateur de naturalité. Notre objectif étant d'éliminer les MUT2 de nos recettes existantes et de ne pas en utiliser sur les nouvelles à développer.

50.39%

est le pourcentage de nos recettes qui contiennent des MUT2 et sont en cours d'analyse pour remplacer la maltodextrine et/ou le dextrose par de la fécule de pommes de terre, en 2021.

La classification siga illustrée détaillée



		Degré de transformation	Substance évaluées à risque	Seuils nutritionnels
PRO	A0	Aucun MUT ✓	Aucune substance à risque ✓	non pris en compte
	A1			faible
CONS	A2	1 seul type de MUT 1	Présence possible de substances évaluées à risque	faible
	B1			élevée
B2	B1	Limitation du nombre de MUT 1	Présence possible de substances évaluées à risque	non pris en compte
	B2			non pris en compte
C01	C01	Présence de MUT 1, Présence possible de MUT 2	Présence possible de substances évaluées à risque	non pris en compte
	C02			non pris en compte
C1	C1	Présence de MUT 1, Présence possible de MUT 2	Présence possible de substances évaluées à risque	non pris en compte
	C2			non pris en compte
	C3			non pris en compte

ACTION N°11



LE MÉCÉNAT

C'EST NOUVEAU ?

Le mécénat est un soutien matériel ou financier apporté par une entreprise, sans aucune contrepartie, à un organisme sans but lucratif pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

En d'autres termes, le mécénat consiste à faire un don à un organisme d'intérêt général (ex : une association Loi 1901) pour la conduite de ses activités, sans attendre en retour de contrepartie équivalente.

Le don peut prendre l'une des 3 formes suivantes :

- En numéraire : l'entreprise effectue un don en argent, de manière ponctuelle ou répétée.
- En nature : l'entreprise fait don d'un bien mobilier (ex : nourriture, ordinateurs) ou immobilier (ex : local).
- En compétence : l'entreprise réalise une prestation de service ou met son personnel à disposition de l'association.

QU'AVONS-NOUS MIS EN PLACE ?

L'ancrage territorial se croise avec l'objectif 4 de notre mission «Partager nos ressources afin de soutenir des actions sociales, culturelles et environnementales, participant au mieux-vivre ensemble».

Pour structurer notre politique mécénat chère aux membres du Conseil d'Administration, nous avons créé un comité Mécénat qui pilote, budgétise et décide des soutiens apportés par Nature et Aliments.

Le budget de 41 800 € soit 0,8% du Chiffre d'Affaire 2020 alloué au Mécénat 2021 a été réparti comme suit :

0,5 %

dédié à 3 assos

Inti Energies Solidaires :

Promotion des énergies renouvelables

Terres de Liens : Promotion des

installations de fermes bio

Génération futures : Lutte

contre

les dangers des pesticides

0,3 %

pour

Bénévolat de compétences des salariés

Projets proposés par des associations

Projets de don ou sponsoring apportés par des collaborateurs



**PASSEURS
de TERRES®**



PERSPECTIVES 2022

Formalisation de l'arborescence
de notre mission et mise en route
du comité mission

Candidater au Trophée Marques à
Missions de la Cérémonie Grand
Prix de la Marque Engagée Link Up
Factory au salon ProDurable

Finalisation chantier "Séance
d'échange sur le travail"
Lancement d'un nouveau chantier
QVT

Mettre en route le Mécénat de
Compétences

Passage de 20% de nos emballage
en Cycle Pack

Achats
Mise en place de la check liste
Informers nos fournisseurs en en-
voyant notre charte Achats Res-
ponsables

Mise en place du parcours Biodi-
versité sur notre site

Réalisation plan d'actions Carbone

Identifier les MUT2 et les éliminer
de nos recettes

Candidater au Trophée RSE
Pays de la Loire

Mise en place d'un indicateur
réemploi

Edito client : La palette intermé-
diaire, une aberration écologique